# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 OCTOBRE 1887. 61me Année

Dufour & Dommet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 7 OCTOBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


VENTES DE CE JOUR.

Par Mather & Homes, au No 187 rue Joséphine, près Laurel—Un lot de meubles et le contenu d'une buvette.

## Le Président Cleveland et le tarif.

Toutes les fois que l'on met sur le tapis la question du tarif, elle a le don de nous faire dresser l'oreille; nous sommes, en effet, émoustillés intéressés à la prolongation du statu quo—non pas que nous y trouvions un bien puissant appui, mais, au moins, ne sommes-nous pas, tant qu'il subsiste, menacés de réductions qui peuvent devenir désastreuses pour nous. Dans la situation présente, avec un excédant annuel des recettes sur les dépenses, avec une réserve qui se chiffre par centaines de millions, dont on eut dû tirer un bon parti, en l'appliquant à une foule d'améliorations intérieures d'un caractère urgent, et qu'on a laissée se stériliser dans les caveaux du trésor ; avec une dette considérablement réduite et, désormais, très facile à régler définitivement—on ne conçoit une révision que dans le sens d'une diminution générale sur toute la ligne, ou, tout au moins, partielle, et s'appliquant aux articles qui s'y prêtent le plus. Or, l'industrie sucrière est celle qui offre le plus de surface, qui présente, par conséquent, un plus large flanc aux attaques du libre-échange, puisqu'elle, seule, elle rapporte à la caisse nationale plus que dix autres industries ensemble. C'est donc elle qui attire le plus les regards, c'est elle que viseront, d'abord, les adversaires du tarif. Ils ont invariablement agi ainsi; ils ne manqueront pas d'en faire autant.

Jusqu'à cette heure, l'administration Cleveland avait semblé vouloir éluder ce problème, d'une solution toujours redoutable et qui pourrait la mettre plus loin qu'elle ne voudrait : elle semble maintenant disposée à l'aborder hardiment. On dirait que le Président ne veut pas laisser s'achever son terme, sans avoir dit son mot sur la question, sans avoir provoqué, sur ce sujet, une décision du Congrès. Il va au devant de la discussion. Est-ce spontanément, parce que cela lui plaît, ou parce que, comprenant qu'il ne peut éviter les débats, il les devance, afin de pouvoir les mieux diriger ? C'est ce que nous apprendront probablement les débuts de la prochaine session.

En attendant, nous avons le droit de nous demander quelles peuvent être les vues de M. Cleveland, ou ce que les apparences indiquent qu'elles doivent être.

D'après les dépêches, nous le voyons en conférence avec les membres les plus modérés des deux partis, protectionniste et libre-échangiste, à l'exclusion—a-t-on soin de nous dire—des extras, des mecontents de ceux qui, de quelque côté qu'ils se trouvent, voudraient pousser les choses à l'extrême. L'idée qui le domine serait de n'épargner aucun effort pour empêcher ces derniers de pénétrer dans le Comité des Voies et Moyens. Cependant, on nous le signale comme n'étant pas en relations directes avec M. Carlisle qui ne passe point pour pécher par excès de modération et qui est, avec M. Morrison, le chef le plus accrédité, en même temps que l'un des membres les plus exaltés, de la faction libre-échangiste. Mais—se hâte-t-on d'ajouter—M. Carlisle a un autre titre qui fait de lui l'un des trois ou quatre personnages les plus importants de l'Union, et, certainement, le plus influent de tous, après le chef de l'Etat : il est président de la Chambre des Représentants ; c'est comme tel que M. Cleveland est entré en conférence avec lui. On sait, d'ailleurs, qu'il est, de nouveau, candidat au poste élevé d'Orateur, et sa nomination est, cette fois, aussi probable que les sessions précédentes. A-t-il pu, en 1885, M. Cleveland a parfaitement le droit—n'est même son devoir—d'entretenir avec lui des rapports les plus cordiaux ; mais, si rassurantes que soient ces explications, il nous faut reconnaître que le fait seul de la réélection à peu près certaine de M. Carlisle donne une idée assez juste des tendances de la majorité de la Chambre—tendances qui sont en contradiction manifeste avec les vœux de la masse du corps électoral, au Nord aussi bien qu'au Sud. En agissant ainsi, le Président ne nous fait pas l'effet de se bien poser en vue des grands comices nationaux de 1888.

Cette simple réflexion faite, nous sommes tenus d'admettre que les précédents de l'Administration ne sont pas inquiétants ; au contraire, ils nous commandent une grande confiance dans l'avenir. En appelant l'hon. W. Colman à la direction du Bureau de l'Agriculture, M. Cleveland savait ce qu'il faisait ; il n'ignorait assurément ni idées, aucun des projets du nouveau commissaire, dont le but principal est de développer, autant que possible, l'industrie sucrière dans l'Union et d'affranchir le pays du xtes lourd tribut qu'il paie, tous les ans, à l'étranger. C'est l'idée-mère de l'administration de M. Colman et de ceux qui l'entourent ; c'est par là qu'il entend signaler son passage au département.

De la, les essais du procédé de diffusions, aux frais du gouvernement—d'abord à Fort Scott, puis à Rio Grande, New Jersey, pour l'extraction du sucre de sorgho, et, enfin, en Louisiane, pour celle du sucre de la canne à rubans. De paroles précédents engagent, non seulement le commissaire, mais le Président qui l'a nommé, qui le maintient et le soutient. Le Président a assumé la pleine responsabilité de tout ce qui s'est fait au Bureau de l'Agriculture ; ce sera pas son moindre titre à la reconnaissance des populations et, par suite, à la continuation de leur appui.

Cela est avéré : cela est admis par tout le monde, y compris M. Cleveland. Si rien ne vient contrarier les essais qui ont été, jusqu'ici, couronnés d'un succès complet, le grand, le véritable essor de l'industrie sucrière datera de sa première administration et son triomphe définitif, probablement, de la seconde.

Or, le chef actuel de la démocratie américaine ne peut se dégager: il lui est impossible de défaire, d'un côté, ce qu'il a fait, de l'autre ; il y aurait, de sa part, une insigne inconséquence à entraver, par l'admission d'un tarif ruineux, les progrès d'une industrie qu'il aurait favorisée par l'introduction, à titre officiel et aux frais de l'Etat, du nouveau procédé. Ce serait étouffer au berceau l'être auquel il a donné le jour ; le code appelle cela un infanticide. Nous avons donc toutes sortes de raisons de nous rassurer sur les vues de M. Cleveland à l'égard de l'industrie sucrière, en général, et louisianaise, en particulier, puisque la nôtre fait partie du mouvement inauguré par lui ou par ses agents. Le bon sens, le souci de sa dignité lui traceront, nettement, sa ligne de conduite.

Ce qui y a, dès aujourd'hui, de certain, ce qui ressort nettement de la situation, c'est que le Président, non seulement veut se tenir à l'écart des excès de tous les partis, mais, de plus, s'efforce d'empêcher la Chambre de s'y jeter; c'est qu'il travaille à faire fermer la porte du Comité des Voies et Moyens aux chefs reconnus des deux fractions opposées ; c'est qu'il s'élabore, avec son concours, un bill sage, modéré, devant améliorer l'état financier du pays, sans troubler le travail national et les droits légitimement acquis.

Quel sera, en ce qui nous concerne spécialement, le dispositif auquel on s'arrêtera définitivement, auquel on s'est, peut-être, déjà arrêté, à l'heure qu'il est ? Personne ne le sait encore, mais il y a tout lieu de croire qu'il ne nous sera pas funeste. Le bon sens, les précédents, l'intérêt bien entendu de l'Union et de l'administration, s'opposent, formellement, à ce que nous en soyons les victimes.


Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.


## LOUISIANE.

Le *Bulletin*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 1er octobre :

Il est tombé de bienfaisantes pluies, cette semaine, dans notre paroisse ; elles ont fait beaucoup de bien à nos animaux, qui souffraient beaucoup du manque d'eau. Il était devenu difficile de s'en procurer, pour boire. Maintenant nos citernes, nos étangs et nos coulées seront remplis.

—Nous sommes entrés, paraît-il, définitivement, dans la saison d'automne. Les jours et les nuits sont devenus frais, presque froids.

—On nous parle de plusieurs maladies qui se sont déclarées, depuis quelque temps, mais aucune n'est sérieuse.

—Les planteurs cotonniers sont très occupés à faire la cueillette ; tous les moulins fonctionnent.

—Les pluies que nous avons eues tout récemment, ont mis le sol en très bon état pour recevoir la semence de navets. Si nous en croyons les rapports qui nous parviennent, de tous les côtés, nous ferons, cette saison, une abondante récolte de patates douces.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 1er octobre :

L'état sanitaire de notre paroisse est toujours parfait.

—La récolte des patates douces sera abondante cette année, et l'on fera de grands approvisionnements de ce produit.

—Les pluies récentes ont fait grand bien à nos jardins ; tous les légumes, tous les fruits poussent admirablement. Tout le monde s'attend à une très abondante récolte de légumes.

—On nous apprend, et nous l'annonçons avec plaisir, que notre paroisse se peuple rapidement d'immigrants qui nous arrivent de l'Iowa. Ils appartiennent tous à une classe industrieuse, énergique, honnête ; ils feront rapidement progresser le pays.

—On s'occupe beaucoup, en ce moment, de l'élevage du porc, dans la paroisse Vermillion : nous en avons en grand nombre ; ils ont magnifique apparence et ils nous promettent pour l'hiver un ample approvisionnement de porc frais. On fera beaucoup de boudins, cette année, chez nous.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 1er octobre :

Nous avons eu, cette semaine, un très heureux changement de temps, après les pluies de lundi et de mardi. Les nuits maintenant sont fraîches ; il faut allumer le feu dans les cheminées et se couvrir de vêtements épais. Les chapeaux de paille et les jaquettes légères sont mis de côté, jusqu'au printemps prochain.

—Voici l'une des premières conséquences de l'habileté que nous avons eue de donner un grand retentissement à notre Convention agricole d'Etat à Etat, du printemps dernier. Nous avons vu, dernièrement, arriver, ici, bon nombre d'habitants de l'Ouest ; ils venaient se rendre compte de l'état des choses, parmi nous. Il paraît qu'ils sont satisfaits ; presque la plupart veulent faire des achats de terrain, soit dans la ville, pour y établir un commerce, soit à la campagne, pour y fonder des fermes ; mais nous n'avons pas encore assez de renseignements pour apprécier le résultat des démarches de ces étrangers.

—Tout va bien dans les environs de Sulphur City, d'après ce que nous rapporte M. E. A. Perkins, qui en vient ; les récoltes y sont abondantes.

Le *Southern Watchman*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 1er octobre :

Nous avons rencontré, cette semaine, bon nombre d'habitants de toutes les parties de la paroisse ; tous s'accordent à dire que la récolte de coton a été sérieusement endommagée par la dernière sécheresse. Quant au maïs, il est abondant, partout.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, se plaint beaucoup de l'administration de l'Aide des alliés par le Dr John W. Jones. Le Dr, dit-il, refuse d'admettre plus de patients venant des autres paroisses. Ce refus est basé sur une résolution du Bureau des administrateurs. L'espace manque et le montant des allocations est insuffisant pour entretenir convenablement les malades qui viendraient grossir le nombre de ceux qui y sont déjà.

—Décédée, en sa résidence, à 12 milles sud-est de Clinton, Mme Rebecca Cobb, épouse de M. A. G. Cobb, à l'âge de 58 ans.

—Décédé, à la station Madison, le Rév. J. L. Forsythe, à l'âge de 75 ans.

## Suisse.

On écrit, de Genève, au *Temps*:

L'enquête a convaincu le gouvernement bernois que la lutte contre le mormonisme ne pouvait être conduite que par le gouvernement fédéral. Si, en effet, on parvenait à chasser les mormons du canton de Berne, ils iraient simplement s'établir dans un canton voisin et y pourraient leurs menées. Le Conseil fédéral paraît décidé à agir et n'a que l'embarras du choix des moyens à employer : d'une part, en effet, la Constitution fédérale prévoit dans l'intérêt de l'ordre public, des mesures contre les communautés ou les ordres religieux dont l'action serait dangereuse à l'Etat ; d'autre part, la loi fédérale sur l'émigration autorise la poursuite des personnes qui prêtent leur concours à des agences d'émigration non autorisées et interdit le transport de personnes auxquelles le pays d'immigration n'est légalement fermé, comme c'est le cas pour les mormons sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique. On croit donc que des mesures seront prises prochainement, et la Suisse pourra, plus facilement que l'Italie, se débarrasser des mormons.

Le *Bulletin du Conseil fédéral* publie la note suivante :

"Malgré le démenti officiel donné par le Conseil fédéral au sujet de l'exactitude des renseignements fournis par la rédaction de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, sur la conclusion d'une convention relative à la question de savoir, la rédaction de ce journal a maintenu ses versions.

"En cette attitude, le Conseil fédéral a décidé que la correspondant de ce journal sera rayé, dès aujourd'hui, de la liste des journalistes accrédités auprès de la chancellerie fédérale, et qu'à l'avenir l'entrée de la chambre des journalistes, de même que celle des divers bureaux du palais fédéral, lui sera interdite."

Le 14 septembre, a été transportée, à Brienz, la première locomotive destinée à être employée sur le parcours du chemin de fer du Brunig qui mettra en communication Interlaken avec Lucerne. Cette machine est destinée à la traction sur la partie de la voie située en vallée, et, bientôt, elle commencera son service actif par le transport du matériel ; les rails ont été posés déjà sur une longueur de 7 kilomètres.

Il est vraisemblable, d'après le *Volksblatt* de l'Oberland, que l'on pourra au commencement d'octobre aller jusqu'à Meiringen.

Le traité préliminaire relatif au Simplon vient d'être signé à Berne entre les délégués d'Italie et de la Confédération suisse.

Les plans de percement et devis ont été approuvés, y compris la clause d'après laquelle la déviation de l'axe du tunnel, côté sud, provoquera un supplément de frais de percement qui seront supportés par l'Italie.

Quant à la partie financière, elle est assurée : la Suisse fournit 15 millions ; les provinces et les villes de la Haute-Italie, 10 ; le gouvernement italien, 5. Des établissements financiers de Paris fournissent 60 millions, qui sont déjà souscrits en obligations et actions.

Tous les journaux genevois annoncent que le génie français élève des fortifications sur La Faucile et fait construire une route militaire reliant le col de La Faucile, au sommet, à une hauteur de 1,300 mètres.

Le château de Chillon, une des merveilles du lac de Genève, va être restauré pour servir à l'installation d'un musée national suisse.

Un comité, à la tête duquel se trouve M. Ruffi, chef du gouvernement du canton de Vaud, vient de se fonder pour achever les travaux.

## Le canot électrique de la marine française.

Samedi, pendant que l'on procédait à la distribution des récompenses de l'Exposition maritime du Havre, le premier bateau électrique français, un véritable évènement pourtant, faisait discrètement et modestement son apparition dans le port.

Un mois plus tôt, ce petit navire eût été le clou de cette belle Exposition ; mais.... les ingénieurs proposent et les ouvriers disposent. Quoi qu'il en soit, malgré ce retard, l'entrée en scène de ce premier bateau électrique n'en manquera pas moins dans les annales de la science et ses premiers essais, qui ont eu lieu dimanche, lundi et mardi, ont émerveillé les nombreux spectateurs qui se pressaient sur les quais et l'acclamaient de leurs bravos enthousiastes.

Ces essais, admirablement réussis, ont convaincu les plus acharnés détracteurs et on peut dire que les résultats ont même dépassé les espérances des ingénieurs et des inventeurs.

La navigation électrique, étudiée partout depuis quelques années, vient décidément de sortir de la période des essais. Les expériences d'hier au Havre en sont la preuve incontestable.

Disons d'abord quelques mots de ce premier navire électrique, qui va bientôt être suivi de tant d'autres.

Ce n'est point le timide essai d'un inventeur rêveur. C'est l'Etat qui l'a commandé.

Les forges et chantiers de la Méditerranée ont construit la coque, qui est toute en tôle d'acier. C'est le type de la chaloupe de service. Elle mesure 8 mètres 50 d'étrave à étambot et 2 mètres 80 au maître-bau, et jauge environ 5 tonneaux. Son avant, un peu rond, le défend bien contre les lames mais doit lui retirer de la vitesse. En somme, comme je viens de le dire, c'est une véritable chaloupe de service de ingénieur avant qu'il ait pu achever son œuvre, il a légué à M. de Zédé, son ami et successeur aux constructions navales, le soin de poursuivre ses études. Nous voici maintenant bien près du résultat.

Le navire est construit. M. de Zédé lui a donné la plus petite dimension utile et possible ; mais celui-ci n'est pour ainsi dire qu'une expérience, car on pourra facilement donner ensuite de grandes dimensions aux autres.

Sa forme est celle d'un fuseau, son diamètre, de 1 m. 80, permet tout juste à un homme de se tenir debout. Sa longueur est de 29 mètres, ce qui lui donne un déplacement d'environ 20 tonnes.

M. de Zédé pense qu'à l'aide des nouveaux accumulateurs Commelin-Desmazures, fournissant l'énergie électrique à un moteur dynamo du système du capitaine Krebs, le navire sous-marin pourra soutenir une vitesse de onze nœuds pendant cinq heures.

Des réservoirs d'air comprimé permettent de renouveler l'atmosphère ambiant et de régler la pression intérieure ; des réservoirs d'eau vidés ou remplis par une pompe mue par une petite machine électrique permettent de régler à chaque instant la flottabilité et l'assiette. Deux gouvernails, l'un vertical, l'autre horizontal, actionnés également par les machines électriques, donnent la faculté de suivre la route voulue en direction comme en profondeur.

Des lampes à incandescence éclairent l'intérieur ; enfin, un appareil optique spécial permet de voir dans l'air quand on est près de la surface de la mer et dans l'eau lorsqu'on plonge.

Tel le futur torpilleur sous-marin qui, après les merveilleux essais de la chaloupe électrique au Havre, ne va pas tarder maintenant à faire des expériences et à sillonner les mers.

Quelle sera alors notre puissance maritime lorsque, seule au monde, la France sera armée d'une flotte de ces invisibles et insaisissables torpilleurs électriques sous-marins !

Ce sont eux peut-être qui lui donneront le royaume incontesté des mers.

G. DE COET,

(Dans le *Figaro*.)

## Espagne.

Un correspondant écrit, de Madrid, 19 septembre, au *Journal des Débats*:

Dans un moment où la question des alcools fixe l'attention publique en France et en Espagne, et où les régions vinicoles de la péninsule sont alarmées du danger qui menace l'exportation des vins sur les principaux marchés étrangers et en particulier sur celui de France, il me paraît intéressant de vous signaler une brochure qui vient d'être publiée sur un sujet aussi important. Elle renferme le rapport de la commission qui avait été désignée par le ministre du fomento pour proposer les mesures préventives et répressives propres à prévenir et à punir la falsification des vins et des liqueurs. Ce rapport est dû à la plume autorisée de M. Adolfo Bayo, membre de la Société d'agriculture de France, propriétaire de vignobles et ancien membre de la commission qui fut chargée de négocier avec les délégués du gouvernement français la convention commerciale de 1877.

Les questions extrêmement importantes qui sont exposées dans le rapport ont fait l'objet d'un examen spécial au ministère du fomento. Aucune décision, néanmoins, n'a encore été prise, bien que le rapport de la commission ait été déposé le 1er avril dernier. M. Bayo constate le fait dans une note qu'il a mise au commencement de sa brochure. On critique beaucoup la lenteur avec laquelle procède l'administration dans cette circonstance. En effet, la richesse vinicole de l'Espagne est sérieusement menacée et les alcools allemands continuent d'être importés en quantité considérable. Le mois dernier, il aurait été débarqué, dans un seul port de la péninsule, environ 20,000 hectolitres d'alcool industriel.

Dépêche particulière de la *Liberté*:

Madrid, 22 septembre.

Une pluie torrentielle, qui a duré plus de trois heures, a causé de grands ravages dans les fermes. Les pertes matérielles sont incalculables.

De violentes tempêtes ont sévi à Almunegar et Lanaja, dans la province de Grenade.

Plusieurs édifices ont été endommagés.

Dépêche particulière du *Temps* :

Madrid, 19 septembre, 8 h. 45.

Don Carlos, dès son retour en Europe, a approuvé l'attitude qu'ont prise les chefs du parti carlisto en Biscaye pendant le voyage de la reine Christine. Leur accueil respectueux ne doit impliquer en aucune façon le renoncement à leurs aspirations.

Le prétendant continuera à diriger lui-même son parti par l'intermédiaire de chefs régionaux et par les journaux qui lui sont dévoués. Il recommande encore une fois à ses fidèles la participation à la vie politique et leur laisse pleine liberté d'agir, se réservant de tout acte qui pourrait impliquer la reconnaissance des droits au trône de toute autre branche des Bourbons que la sienne.

Un meeting socialiste a eu lieu, le 19 septembre, à Linares. Deux mille personnes y assistaient. Plusieurs discours ont été prononcés contre la bourgeoisie. Il n'y a pas eu de désordres.

Les journaux de Manille publient un arrêté du capitaine général des Philippines qui met en état de siège les districts de l'est et de l'ouest des Célébes et Palaos pour y fortifier l'autorité des gouverneurs et prévenir toute tentative d'insurrection.

Un journal républicain espagnol, *El Pais*, rapporte l'incident suivant :

"Un officier de la marine espagnole avait négocié dernièrement, au nom du gouvernement, l'acquisition d'une île dans la mer Rouge pour l'établissement d'un dépôt de charbon. L'affaire fut conclue et un banquier de Londres fut chargé de verser à l'officier, en Egypte, le montant de la somme convenue, qui s'élevait à 60,000 francs. Mais quand l'officier espagnol vint prendre possession de l'île, il trouva le navire anglais le *Candor*, qui avait arboré dans l'île le pavillon britannique et qui lui déclara que l'île et toute la côte jusqu'au Cap Guardafu appartenait désormais à l'Angleterre."

On mande, de Bilbao, que deux cartouches de dynamite placées contre une maison à Sopelana ont causé des dégâts sérieux à ce bâtiment.

L'auteur de ce méfait est resté inconnu.

L'*Imparcial* de Madrid publie un article du lieutenant-colonel Alas qui a assisté en France à l'essai de mobilisation.

Le lieutenant-colonel dit qu'on peut admettre que le succès de la mobilisation est dû à la même dans n'importe quelle région militaire, c'est-à-dire complet. Il ajoute qu'il n'y a aucun doute qu'un résultat identique ne soit obtenu en temps de guerre.

La réquisition des chevaux ne retarderait nullement la mobilisation, au moins en ce qui concerne l'armée de première ligne, il en est de même de l'appel des réservistes. Le corps d'armée marcherait complet vers la frontière.

Il résulte de tout cela, estime le lieutenant-colonel Alas, qu'on peut affirmer que l'organisation plus civile que militaire des chemins de fer français est complètement satisfaisante.

L'expérience permet de conclure qu'en cas d'échec dans la concentration totale de l'armée française sur la frontière, la faute en serait uniquement aux dispositions qui auraient été prises par l'état-major.

L'écrivain militaire termine en disant que l'armée française a su se faire nombreuse, bien armée, bien équipée, et a appris à se transporter, dans un temps voulu, à un endroit déterminé.

Il conclut en disant que l'expérience sanglante de 1870, doit avoir démontré à la France que le courage le plus héroïque et le plus chevaleresque ne peut rien contre la force que donne une instruction solide, basée sur les principes de l'art militaire modernes.

On télégraphie, de Madrid, 21 septembre :

"Dans le dernier Conseil des ministres, M. Moret a annoncé qu'aucun gouvernement étranger ne s'était opposé à la création d'un dépôt de charbon et d'une station navale sur le littoral de la mer Rouge.

"Dans les cercles officiels, on dit que le gouvernement a dissuadé M. d'Albareda de donner sa démission d'ambassadeur à Paris, parce que le gouvernement français ne lui aurait pas donné connaissance au préalable de la permission accordée à don Carlos de traverser le territoire français ; M. d'Albareda aurait été chargé de dire au gouvernement français qu'à Madrid on a regretté l'indulgence qu'on avait eue pour le prétendant."

Le *Globo* publie une lettre de M. Castelar, déclarant que les républicains qui se sont rangés du côté de M. Zorilla ne peuvent pas alléguer qu'ils ignoraient les projets du chef révolutionnaire espagnol.

C'est pour cette raison que M. Castelar refusa d'entrer dans la coalition, car, à son avis, les idées de M. Zorilla sont plus dangereuses pour la République que la monarchie elle-même. Il dit que la coalition, au lieu de profiter aux républicains, n'a fait qu'augmenter le découragement du parti.

## Italie.

On lit, dans le *Temps* du 22 septembre :

Le dix-septième anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome a été célébré hier avec la pompe accoutumée. La municipalité et une délégation de l'armée ont déposé des couronnes sur le tombeau du roi Victor-Emmanuel, au Panthéon, et se sont rendues ensuite au point du chemin de ronde où la brèche fut pratiquée aux murs de la Ville Eternelle. En présence des associations politiques et ouvrières, au milieu du carré formé par les gardes municipaux portant le drapeau de la ville et les bannières de ses seize quartiers, le maire a harangué la foule réunie pour fêter cette date historique. Le comité des associations libérales de Rome avait, à cette occasion, publié un manifeste signé de son président, Menotti Garibaldi, et proclamant le 20 septembre 1870 une glorieuse date nationale, non comme rappelant un fait d'armes, mais comme marquant le triomphe d'une idée. "Ce jour, dit le fils de l'ancien dictateur, Rome ne fut pas conquise par l'armée italienne, mais restituée à l'Italie et à ses grandes traditions."

Le roi s'est associé à la solennité en remerciant par télégramme le maire de Rome des sentiments exprimés par la population de la capitale dans la dépêche adressée au souverain à l'occasion de l'anniversaire de l'unité nationale. Le roi Humbert renouvelle l'assurance de ses vœux constants "pour que, dans l'ère qui s'est ouverte le 20 septembre 1870, Rome retrouve tout l'éclat de son ancienne grandeur," et il manifeste sa ferme foi dans le rôle de votre heureux succès de la suprême aspiration de sa vie. Le message royal conclut par une allusion au prochain jubilé pontifical, qui fournira à Rome l'occasion de montrer un monde "que, par le développement régulier de ses tout progrès dans la civilisation, elle peut offrir une hospitalité sûre et digne à tous ceux qui viendront rendre hommage au souverain pontife, et être en même temps la capitale d'un peuple libre et fort."

L'*Osservatore romano*, dans son numéro du 20 septembre, assure que le 19, au commencement de la nuit, quatre bombes ont successivement éclaté sur la colonnade de la place Saint-Pierre, à Rome, et tout près de la porte de bronze du Vatican. Il n'y a eu d'ailleurs aucun accident ; la feuille pontificale accuse la police de négligence et presque de complicité.

On assure que la reine d'Angleterre a accepté la médiation entre l'Italie et l'Abyssinie.

On mande de Rome, que le corps spécial de volontaires pour l'expédition d'Abyssinie partira, probablement de Naples, au commencement de novembre, à bord de sept steamers de la compagnie générale de navigation italienne, armés dans ce but par le ministère de la guerre. Le steamer *Calabria* chargé en ce moment des munitions de guerre pour Massaoua. Parmi les engins embarqués se trouve un mur blindé mobile construit à l'arsenal de Turin et pouvant se développer sur une longueur de 400 mètres. En cas d'attaque, ce mur peut se refermer en forme de tour. Une fois à terre, il faudra 200 chameaux pour le transporter.

On assure que des commissaires italiens seront bientôt définitivement nommés pour le renouvellement des traités de commerce.

La *République Française* du 23 septembre nous apprend que contrairement à ce qui a été annoncé, les négociations relatives à la conclusion d'un nouveau traité de commerce franco-italien vont être prochainement reprises. Le gouvernement italien n'a nullement manifesté l'intention d'ajourner encore ces négociations.

Dans un journal australien, on lit cet avis engageant d'un médecin de Melbourne :

"Je m'engage, quand mes soins ne seront pas suivis de guérison, à payer la moitié des frais d'enterrement."


La Salsaparelle d'Ayer envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain


Décédée, mercredi matin, à 8.15 heures, le 5 octobre 1887, Mme M. NISIDA STEWART, née GIQUEL, veuve de Samuel Stewart, âgée de 71 ans. Les membres et amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu de sa dernière résidence, No 255 Louisiana avenue, vendredi matin, 7 octobre, à 10 heures. L'enterrement au cimetière de la Métairie.

Les journaux de New-York et St. Louis sont priés de reproduire cet avis. 6 oct—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une grand'messe funèbre sera célébrée SAMEDI, le 8 octobre, à 7 heures du matin, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, pour le repos de l'ame de feue Dame LOUISE MARIE ROLLING, née REISS. Les parents et amis des familles Reiss et Rolling sont priés d'y assister.

De la part de son époux. 4oct—7 8


LIQUIDATION
Au dessous du coût
VINS, SHERRIES, LIQUEURS, COGNACS, WHISKEYS, ETC., ETC.
Jusqu'au 10 octobre.
B. TREMOULET
PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
8 nov86—1an PP

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1869.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Petites d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, prendre contre des pertes d'incendie.
W. R. LYMAN.....Président
J. H. OLLERY.....Vice-Président
JHAS. E. RICE.....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bewlay, Chas M. Whitney,
Geo. W. Santel, J. H. Ollery,
U. Matignon, Jas. E. Rice,
J. J. Reiss, Chas. E. Peters,
Louis Heintz, A. G. Cogdon,
R. F. W. Beckman, Owen Brennan
Joseph Kahn, M. Ollis,
James T. Rodd, Chas. E. Rice,
D. R. Calder.
Voyez nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas



W. G. Coyle & Cie.
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.
Les planteurs, fonderies, fumistes et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
Bureaux: 47 Rue Carondelet.
Chantier: Sur la Levée, coin de la rue Rosa.
1er sept—6m—dim,mar,ven


Dissolution de Société.

La société qui existait entre les soussignés sous la raison Toujas et Dupuy, marchands de bouteilles vides, est, ce jour, dissoute d'un commun accord.

D. DUPUY.
F. TOUJAS.

Les affaires seront continuées par François Toujas, au même endroit, du 76 à 80 rue Conti, en son nom et pour son propre compte.

F. TOUJAS.

En me retirant des affaires, je mets à profit la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de leur bienveillant patronage, et je le sollicite en faveur de M. Toujas qui saura n'en montrer digne.

D. DUPUY.

6 oct—3f

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce moment entre les soussignés, sous la raison de C. E. SARRAZIN, pour la fabrication du tabac, est dissoute ce jour d'un commun accord.

C. E. SARRAZIN,
PAUL J. SARRAZIN,
JULES SARRAZIN.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1887.

Les soussignés annoncent respectueusement à leurs clients et au public en général qu'ils ont formé aujourd'hui une association pour la vente de tabac manufacturé, à l'ancien siège de la maison C. E. Sarrazin, coin Ursulines et Decatur, sous la raison de C. E. SARRAZIN & BRO., qu'ils ont assumé toutes les obligations de la dite maison C. E. Sarrazin, maintenant dissoute.

C. E. SARRAZIN,
JULES SARRAZIN.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1887.
4 oct—1 sem


DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. MINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. SORET.
PIERRE POUTZ, R. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERE.
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premières fabriques du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme on n'en a jamais vu d'en présenter. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres fournis de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERZ, SOMMER, PIGCHER, PEARE et les meilleurs orgues telles que CLOUGH-WARREN, DOMESTIC. Elle est plus de cent pianos d'occasion, de toutes les fabriques, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, au grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CARMINE, LIVRES de musique et tout qui est de ce genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ou sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Avis.

LE Bureau de la Compagnie d'assurances "Liverpool, London et Globe" a été transféré au No 194 de la rue Gravier.
4 oct—1 sem

VINS DANS MAISONS SECS, MAIS AU NATUREL. NOUVELLE INVENTION.
Notre instruction contenant toutes les recettes complètes (Médecine pour vins) peut être obtenue, sans nécessité particulier VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC (aussi bon que ceux de France) 10 cts ; ROUGE : PORTO, VERMOUTH, Etc., est revenu à franco pour le prix de $1.00.
Le vin fait d'après nos procédés et avec nos produits revient à 25 cents le gallon ; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.
FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & GROCERY PRODUCTS CO. (Limited)
93 West Broadway st., Boston, (Mass.)
☞ Seule propriétaire des droits de l'inventeur pour toute l'Amérique du Nord.
25sept—1m

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
378.....RUE DECATUR.....378
31 août—1an Près le Marché Français.


Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, coin des rues Carondelet et Hellmann. Une réunion spéciale de la Direction de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende de Un et demi pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir de jeudi, 13 octobre 1887. Le livre des transferts sera fermé le même jour.

V. RIVIÈRE,
Secrétaire.
6oct—6 9.

Bureaux du New Orleans City and Lake Railroad Co.—No 102 rue du Canal (au 2me étage).—Nlle-Orléans, 26 sept 1887.—A une assemblée du Conseil de Directeurs, tenue le 23 septembre 1887, un Dividende trimestriel de Une Piastre et cinquante cents par action a été déclaré, payable le et après le LUNDI, 10 octobre 1887. Le livre de Transfert sera fermé les (10) dix jours qui précéderont cette date.

W. E. LEVERICH,